PROCARIST

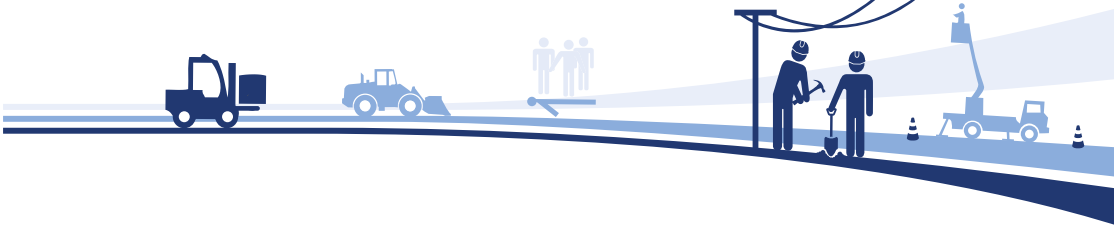

- Chariots automoteurs
- Gerbeurs
- Nacelles
- Engins de chantier
- Travail en hauteur
- Ponts roulants
- S.S.T.
- Habilitation électrique
- **A.I.P.R.**
- Lutte contre l'incendie
- Gestes et postures
- Gestion des stocks informatisée
- CAP Opérateur Logistique en alternance
- Titres professionnels

LA RÉGLEMENTATION

En application de l'alinéa II de l'article 20 de l'arrêté du 15 février 2012, l'obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux est applicable depuis 1er janvier 2018. Dans le cadre de la réforme « anti-endommagement », Concrètement, cela signifie que l'employeur, qu'il soit privé ou public, devra délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) aux agents ou salariés intervenant dans l'encadrement ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

I Concepteur

- Salariés ou agents du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre intervenant en préparation ou suivi des projets de travaux.

  En tant que maître d'ouvrage ou maître d'œuvre, vous devez disposer d'au moins un salarié ou agent titulaire d'une AIPR « concepteur ».

I Encadrant

- Salariés de l'entreprise intervenant en préparation/ réalisation des travaux en tant que chef de chantier ou conducteur de travaux par exemple.

  En tant qu'exécutant des travaux vous devez disposer d'au moins un salarié ou agent titulaire d'une AIPR « encadrant ».

I Opérateur

- Salariés intervenants directement à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

  Tous les salariés intervenant directement à proximité des réseaux doivent être titulaires d'une AIPR « opérateur ».

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

Datadock

PROCARIST

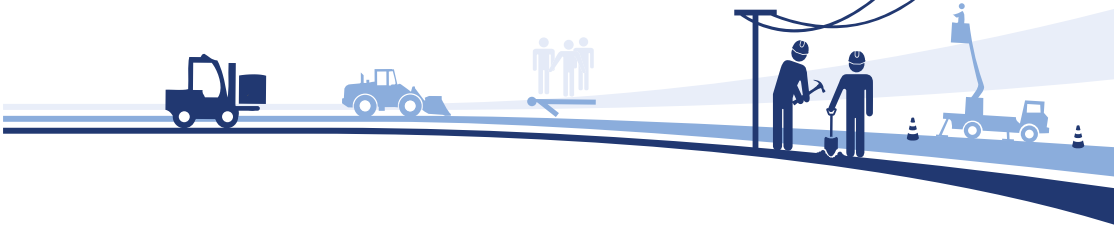

Chariots automoteurs
Gerbeurs
Nacelles
Engins de chantier
Travail en hauteur
Ponts roulants
S.S.T.
Habilitation électrique
A.I.P.R.
Lutte contre l'incendie
Gestes et postures
Gestion des stocks informatisée
CAP Opérateur Logistique en alternance
Titres professionnels

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R.)

Nombre de participants
Par groupe de **10 personnes.**

Tarif et durée de la formation
2 jours de formation en initiale.
1 jour en recyclage.
Prix disponibles sur le site **www.procarist.com**

Validité
5 ans

Lieu de formation
En inter-entreprise dans nos locaux ou en intra-entreprise.

Prérequis
Être âgé de 18 ans minimum et être apte médicalement.

Public
- **Maîtres d'ouvrage et exécutants de travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques** de toutes catégories ; exploitants de ces réseaux

Objectifs
- **Identifier et respecter** les dispositions techniques et réglementaires correspondantes

Méthodes mobilisées
- Échanges
- **Présentations visuelles**
- **Présentation de documentations et guides** sur l'AIPR
- **QCM** sur poste informatique individuel
- **Locaux conformes et adaptés** en matière d'accessibilité

PROGRAMME DE FORMATION

Contexte et réglementation
- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

La mise en œuvre du chantier
- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention
- reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

Travailler À Proximité Des Réseaux
- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

Entraînement et préparation à l'examen

Passage de l'examen - QCM

www.procarist.com

Scannez-moi

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

Datadock